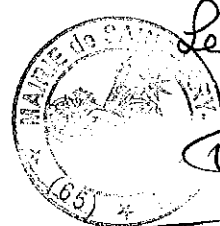


PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-LARY-SOULAN

PIECE 6.5 : SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

*Saint Lary Soulan
Le 24 mars 2016
Le maire
Jean Henri Hiriou*



EAU & ENVIRONNEMENT

SITE DE PAU

Hélioparc
2 Avenue Pierre Angot
64053 PAU CEDEX 9

Tel. : +33 (0)5 59 84 23 50
Fax : +33 (0)5 59 84 30 24

COMMUNE DE SAINT-LARY-SOULAN

Maître d'Ouvrage

COMMUNE DE SAINT LARY SOULAN

Révision du Plan Local d'Urbanisme (plu)

Mars 2015



*Liste des Servitudes
d'Utilité Publique*

direction départementale
des Territoires
Hautes-Pyrénées

service urbanisme
foncier/Logement

bureau application
du droit des sols

3, rue Lordat BP 1349
65013 TARBES Cedex
Téléphone 05 62 51 41 41



Liste des servitudes d'utilité publique recensées

type	libelle	objet	nom	document de référence	date	gestionnaire
A5	Servitudes pour la pose des canalisations d'eau potable et d'assainissement	canalisation assainissement	quartier "Prat Téchéré"	arrêté préfectoral	31/01/2000	Syndicat AEP/Assainissement
AC2	Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits	site classé	Site de l'Oule Pichaleye et ses abords	arrêté ministériel	16/03/1981	D.R.E.A.L. Services Territoires, Aménagement,Energie,Logement
AC2	Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits	site classé	Vallée du Rieumajou	arrêté ministériel	04/07/1979	D.R.E.A.L. Services Territoires, Aménagement,Energie,Logement
AC2	Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés ou inscrits	site classé	Valon d'Estibere érigé en réserve naturelle	arrêté ministériel	20/12/1951	D.R.E.A.L. Services Territoires, Aménagement,Energie,Logement
AC3	Servitudes concernant les réserves naturelles	Réserve nationale	Néouvielle	décret ministériel	04/03/1994	D.R.E.A.L. Services Territoires, Aménagement,Energie,Logement
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	captage source	Pont-Debat	arrêté préfectoral	18/02/2005	Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	captage source	Isards	arrêté préfectoral	18/02/2005	Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	captage source	Espiabe	arrêté préfectoral	18/02/2005	Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	Source	Source d'Orédon	arrêté préfectoral	19/01/2011	Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
AS1	Servitudes relatives à la protection des eaux potables et minérales	captage source	Soulan	arrêté préfectoral	18/02/2005	Délégation territoriale de l'agence régionale de santé

type	libelle	objet	nom	document de référence	date	gestionnaire
EL3	Servitudes de halage et marchepied	marchepied	Neste			Direction Départementale des Territoires SERCAD
EL4	Servitudes instituées dans les stations classées de sport d'hiver et d'alpinisme	station classées	St Lary Soulian	décret ministériel	14/11/1968	Exploitant RM
12	Servitudes relatives à l'utilisation de l'énergie hydraulique	chute	Fabian et des Echarts	Pas de document trouvé		EDF / Direction Production Ingénierie DAIP
14	Servitudes relatives aux lignes électriques.	ligne 63 KV	Atigues-Campan-Gripp	Pas de document trouvé	21/10/2007	RTE TRANSPORT ELECTRICITE SUD-OUEST Groupe Ingénierie Maintenance Réseau
14	Servitudes relatives aux lignes électriques.	ligne 63 KV	Maison Blanche - St LARY	Porter-à-connaissance	04/04/2003	RTE TRANSPORT ELECTRICITE SUD-OUEST Groupe Ingénierie Maintenance Réseau
14	Servitudes relatives aux lignes électriques.	ligne 63 KV	Beyrede-Arneau-Borderes-StLary-Eget II	décret ministériel	15/09/1926	RTE TRANSPORT ELECTRICITE SUD-OUEST Groupe Ingénierie Maintenance Réseau
14	Servitudes relatives aux lignes électriques.	ligne 63 KV	Eget-Lannemezan I et II	courrier gestionnaire	14/10/2004	RTE TRANSPORT ELECTRICITE SUD-OUEST Groupe Ingénierie Maintenance Réseau
PM1	Servitudes résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles	PPRNP	st lary soulian	arrêté préfectoral	08/09/1998	Direction Départementale des Territoires SERCAD
PT1	Servitudes relatives à la protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électro-magnétiques	centre radioélectrique	065 013 0036- StLary- Sallhan	décret ministériel	23/03/1984	Télédiffusion de France Direction Régionale Sud-Ouest
PT2	Servitudes relatives à la protection des centres d'émission et de réception radio-électriques contre les obstacles	centre radioélectrique	065 022 0006- Sy Lary Soulian/le Stade	décret ministériel	01/04/1992	France Telecom UPR SO

<i>type</i>	<i>libelle</i>	<i>objet</i>	<i>nom</i>	<i>document de référence</i>	<i>date</i>	<i>gestionnaire</i>
PT2	Servitudes relatives à la protection des centres d'émission et de réception radio-électriques contre les obstacles	centre radioélectrique	065 022 0009-Cadelhan Trachere/Pla d'Adet	décret ministériel	01/04/1992	France Telecom UPR SO
PT2	Servitudes relatives à la protection des centres d'émission et de réception radio-électriques contre les obstacles	centre radioélectrique	065 013 0036- Saiihan- St Lary Soulan	décret ministériel	16/09/1983	Télédiffusion de France Direction Régionale Sud-Ouest
T2	Servitudes relatives à la pose, la dépose et l'entretien des câbles téléphoniques	câble téléphonique	St Lary - Pla d'Adet	Porter-à-connaissance	04/04/2003	SIVU AURE 2000
T2	Servitudes relatives à la pose, la dépose et l'entretien des câbles téléphoniques	câble téléphonique	information indicative DDT	Pas de document trouvé		S.E.M.A.P.